

Nom entreprise : **EUROMETROPOLE DE STRASBOURG**
Localisation du poste : **STRUCTURES PETITES ENFANCE DE LA VILLE DE STRASBOURG**
Intitulé du poste à pourvoir : **EDUCATEUR-TRICE DE JEUNES ENFANTS**
Type de poste (CDD / Interim / CDI ?) **Fonctionnaire ou à défaut contractuel de droit public (CDD d'un an)**
Profil recherché / expérience souhaitée : **Diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants**
A pourvoir immédiatement ? (oui ou non) : **OUI**
Comment postuler : **Déposer leur lettre de motivation et CV directement sur notre site à l'adresse suivante : <https://www.emploi.strasbourg.eu/lesoffres.aspx>**

OFFRE D'EMPLOI

éducateur-trice de jeunes enfants

éducateur de jeunes enfants de 2ème classe à éducateur de jeunes enfants de 1ère classe

Fonctionnaire ou à défaut contractuel de droit public (CDD d'un an).

Administration mutualisée de plus de 7000 agents-es et 250 métiers, l'Eurométropole de Strasbourg développe des politiques publiques innovantes, visant à répondre aux enjeux de développement et de cohésion d'un territoire transfrontalier en pleine mutation et aux attentes profondément renouvelées des habitants-es.

Le service Famille et petite enfance coordonne et suit l'ensemble de l'offre d'accueil petite enfance sur le territoire de Strasbourg. Il assure la gestion directe de 17 établissements, maisons de l'enfance, multi-accueils, jardins d'enfants, en référence à la charte qualité des établissements Petite enfance de la Ville de Strasbourg.

Vous assurez le quotidien de l'enfant au sein d'un groupe, dans un souci de sécurité physique et affective, en lien avec les parents et au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

ACTIVITES :

- * Gérer et animer en équipe un groupe d'enfants de 0 à 4 ans (autonomie, apprentissage de règles de vie...) selon les objectifs fixés par le projet pédagogique, et dans le respect du rythme de l'enfant :
 - proposer des activités d'éveil et d'apprentissage (développement psychomoteur, langage...),
 - veiller à la sécurité des enfants du groupe en fonction des règles d'hygiène et de sécurité.
- * Accueillir, écouter, rassurer les parents par une relation de confiance :
 - veiller aux transmissions à l'arrivée et au départ de l'enfant, les intégrer à la vie de l'établissement.
- * Participer à la réflexion et la mise en place du projet d'établissement avec l'équipe en étant force de proposition.
- * Participer aux projets collectifs de l'établissement et aux relations avec les partenaires extérieurs.

- * Rédiger et mettre en œuvre le projet pédagogique avec l'équipe.
- * Etre un élément moteur dans l'équipe et faire remonter les observations des professionnels notamment dans le cadre de la protection de l'enfance.
- * Participer à l'encadrement des stagiaires et des nouveaux-les professionnels-les.

PROFIL :

- * Diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants.
- * Connaissance des dispositions législatives et réglementaires concernant la petite enfance, des règles d'hygiène et de sécurité, ainsi que du domaine de la protection de l'enfance.
- * Connaissance du développement du jeune enfant et de l'évolution des familles.
- * Connaissance de l'institution et des réseaux de la petite enfance ainsi que du tissu associatif et institutionnel de la Ville et du quartier.
- * Aptitude à la prise de recul, adaptabilité, réactivité et polyvalence.
- * Discrétion et respect de la confidentialité.
- * Pratique de l'outil bureautique.

Ce poste de cadre est classé en niveau 1

AVANTAGES LIES AU POSTE :

- * Rémunération statutaire et régime indemnitaire.
- * Prime de fin d'année.
- * Participation de la collectivité aux frais de transport et de restauration.
- * Participation de la collectivité possible à la couverture mutuelle et prévoyance.
- * Chèques vacances sous conditions.
- * Tarifs préférentiels pour certains établissements culturels et sportifs (piscines, musées, médiathèques...).

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Date de clôture : 13/4/20